



Clarifications concernant les mesures contre la COVID-19

Le 21 mars 2022

1) Notre principe directeur :

Tous les ordres de santé publique COVID-19 ont été levés le mardi 15 mars 2022. En tant que tel, notre archidiocèse entre dans une nouvelle phase en ce qui concerne la COVID-19.

Bien que les paroisses ne soient plus légalement tenues de suivre des mesures de prévention du COVID, elles doivent maintenant examiner attentivement leur propre échéancier sur la façon d'émerger de la pandémie, en considérant par exemple quand éliminer la distanciation sociale, le lavage des mains et la désinfection, le port du masque, si les personnes qui souhaitent recevoir la communion sur la langue devraient attendre que tous les autres membres de l'assemblée aient reçu la communion dans la main avant de s'approcher pour recevoir l'hostie, etc.

Après deux ans de pandémie, nous sommes tous assez familiers avec les principes fondamentaux de la prévention du COVID - masques, distanciation sociale, le lavage ou la désinfection des mains, rester à la maison quand on est malade, etc. (voir l'Appendice à la fin de ce document).

Notre principe directeur est que c'est aux pasteurs, conseils pastoraux des paroisses et/ou les équipes paroissiales de la prévention de la COVID de discuter des mesures à maintenir ou à lever, à quel moment le faire et comment communiquer leur raisonnement, en fonction des besoins de la paroisse. Ces considérations doivent être faites en toute charité, en ayant à l'esprit le bien de tous. Certains choisiront de porter le masque, d'autres non. Certains choisiront de maintenir une distanciation, d'autres, non.

2) Mesures

La distribution de la communion revient à la pratique prépandémique, à l'exception de la coupe de communion qui ne doit pas encore être offerte.

Les fonts baptismaux peuvent être utilisés à nouveau. Un bon temps pour les remplir à nouveau pourrait être Pâques, où ils pourraient être remplis d'eau baptismale ou d'eau bénite de Pâques.

Les procédures pour la collecte peuvent être rétablies selon la pratique prépandémique.

Les processions d'offrande peuvent être rétablies selon la pratique prépandémique.

Le signe de la paix peut désormais se faire en se serrant les mains. On peut aussi continuer de l'exprimer par une inclinaison de la tête ou un signe amical et respectueux vers les autres membres de l'assemblée.

Les processions de Communion peuvent reprendre sans distanciation physique.

3) Quelques points à considérer en discutant, discernant et élaborant votre plan paroissial pour émerger de la pandémie

Masques – Le port de masques est l'un des outils de prévention les plus efficaces pour lutter contre le COVID, la grippe et les autres virus respiratoires, y compris le rhume. Il n'est donc pas étonnant que le dernier ordre de santé publique à subsister ait été le port obligatoire du masque. Notre diocèse continue de recommander le maintien du port du masque par les paroissiens, quand il est nécessaire pour le bien de tous et des personnes vulnérables, tout en respectant le choix de chaque paroissien de discerner s'il le fera ou non.

Notre diocèse continue également de recommander que les lecteurs, les chantres, les présidents, les diacres et les ministres extraordinaires de la communion portent un masque lorsqu'ils s'approchent de l'ambon ou lorsqu'ils distribuent la communion.

Les membres du clergé devraient également porter un masque lorsqu'ils visitent les malades et lorsqu'ils administrent des sacrements qui nécessitent une proximité en face à face.

Désinfection – Des stations de désinfection des mains devraient toujours être disponibles aux entrées. Nous continuons de recommander leur utilisation.

Distanciation sociale – Bien que cela ne soit plus nécessaire, nous continuons à demander aux paroisses de discerner s'ils devraient maintenir la distanciation sociale pour une certaine période de temps.

Chorales – Forts des deux derniers ans d'expérience, les peuvent envisager de maintenir les chœurs à une bonne vingtaine de pieds de l'assemblée, ainsi que le port de masques par tous les choristes.

Ventilation – Une bonne ventilation étant la clé de la prévention de la COVID et d'autres maladies respiratoires, les paroisses devraient étudier la possibilité d'améliorer leur système de ventilation.

Livestreaming – La webdiffusion de la messe est encouragée afin de bénéficier aux membres de la communauté qui ne peuvent pas assister à la messe, comme les malades, les personnes confinées chez elles ou dans des foyers de soins personnels, etc.

APPENDICE - « Une nouvelle normalité pour la COVID ? » - Page Web de Doctors Manitoba

Doctors Manitoba a créé une nouvelle page, en anglais, sur son site Web, que nous invitons les paroisses à partager dans leurs bulletins électroniques, sites Web et médias sociaux : [Doctors Manitoba | A New COVID Normal?](#)

La page contient des informations et des conseils fondés sur des données scientifiques à l'intention des personnes souhaitant s'intégrer dans un monde post-COVID, tels que : les

masques, la vaccination, la reprise progressive du contact avec les autres, et les personnes à risque accru.

Que Dieu vous bénisse, et merci,

Daniel Bahuud
Coordonnateur des communications
Archidiocèse de Saint-Boniface